

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 08 décembre, sur convocation adressée le 02 décembre 2025, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis en session ordinaire, à 18h30, à la salle des fêtes de Le Thiulin sous la présidence de Philippe SCHMIT.

Présents : Pascal AUBRY, John BILLARD, Bruno BLANCHARD, Hervé BUISSON, Eric BRULE, Christine DAMAS, Olivier DANIEL, Frédéric DELESTRE, Marie-Paule DOS REIS, Michelle ELLEAUME, Joël FAUQUET, Claude FERET, Marie-Claude FRANCOIS, Jean-Claude FRIESSE, David GALLOU (suppléant de François GOBLET), Sylvie GAREL, Pierre GIGOU, Jean-Luc GOIRAND, Brigitte GUYON (suppléante de Michèle CAT), Frédéric HALLOUIN, Jean-Claude HAY, Ingrid HEURTAULT, Laurence HUARD, Gérard HUET, Christian HULINE (suppléant de Vincent CARNIS), Jacky HULINE, Jean-Luc JULIEN, Bertrand DE LACHEISSERIE, Patrick LAGE, Martial LOCHON, Cyril LUCAS, Patrick MARTIN, Jocelyne MENAGER, Jérôme MEUNIER, Josette MOUTON, Richard PEPIN, Michel QUENTIN, Laure DE LA RAUDIERE, Pascal RIOLET, Pierrette SALMON, Philippe SCHMIT, Bruno TARANNE, Véronique THIBOUST

Pouvoirs : de Emilie BOUNOUANE à Philippe SCHMIT, Marie-Anne CHENESSEAU à Pascal RIOLET, Eric MEUNIER à Véronique THIBOUST, Agnès PENFORNIS à Eric BRULE, Philippe MORELLE à Frédéric DELESTRE

Absents : Rebecca BRUNET, Philippe FORGE, Jacques MAUPU, Mélanie MOURANT PERINO, Patrick PETREMENT, Jean-Pierre POIRIER, Bernard PUYENCHET

Nombre de conseillers en exercice : 55
Nombre de conseillers présents : 43
Nombre de conseillers votants : 48

Secrétaire de séance : Hervé BUISSON

DELIBERATION N°2025-237 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL D'EURE- ET-LOIR AU TITRE DU FONDS DEPARTEMENTAL D'INVESTISSEMENT POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION A LA MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE DE FONTAINE-LA-GUYON

Dans le cadre du règlement départemental d'intervention relatif au Fonds Départemental d'Investissement (FDI) – année 2026, la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche projette de réaliser des travaux sur la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Fontaine-la-Guyon au titre de la catégorie « Renforcer la présence, l'accessibilité et l'efficacité énergétique des services publics de proximité ». Ces derniers sont estimés, comme suit, uniquement pour la partie gros œuvre, éligible au FDI :

- Réhabilitation du logement étudiant existant : 3 500 €
- Création d'un second logement : 5 000 €

La subvention sollicitée auprès du Département au titre du FDI 2026 s'élèverait à 2 550 €, soit 30 % du coût éligible.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200058360-20251208-DELIB2025-237-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/12/2025
Publication : 29/12/2025

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **SOLLICITE** auprès du Conseil Départemental, dans le cadre du FDI (Fonds Départemental d'Investissement) 2026, une subvention se rapportant aux travaux de gros œuvre rénovation de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Fontaine-la-Guyon pour un montant de 2 550 €.
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à cette demande de subvention

Pour extrait, certifié conforme
Le Président, Philippe SCHMIT

Le secrétaire de séance
Hervé BUISSON



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200058360-20251208-DELIB2025-237-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/12/2025
Publication : 29/12/2025